Fonds Scotia

Fonds Patrimoine Scotia à rendement absolu de titres de créance

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds Patrimoine Scotia à rendement absolu de titres de créance.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à maximiser les rendements absolus sur un cycle complet du marché. Il cherche à obtenir un rendement comparable à celui de son fonds sous-jacent en investissant pratiquement la totalité de son actif dans les parts de ce fonds sous-jacent.

Le fonds sous-jacent cherche à maximiser les rendements absolus sur un cycle complet du marché avec des investissements dans des positions acheteurs et vendeurs variées dans des titres de créance principalement nord-américains, tout en cherchant à atténuer le risque lié aux taux d'intérêt et en conservant une cote de crédit moyenne pondérée de « premier ordre ». Il est prévu que le fonds sous-jacent utilise des stratégies d'investissement alternatives, dont l'utilisation d'un effet de levier financier.

Afin d'atteindre ses objectifs de placement, le Fonds investit dans le Fonds à rendement absolu de titres de créance II Dynamique (le « fonds sous-jacent »), qui est aussi géré par le gestionnaire.

Le fonds sous-jacent suivra un processus d'investissement exhaustif fondé à la fois sur une analyse par intégration et une analyse par décomposition et centré sur le rapport risque/rendement de chaque investissement dans des titres de créance d'un portefeuille diversifié.

Le Fonds peut investir indirectement jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (la « période »), le rendement total des parts de série M du Fonds s'est établi à 6,0 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série M et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la section « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait au(x) fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur les revenus, les dépenses et l'activité des porteurs de parts concernent le Fonds.

Au cours de la même période, l'indice HFRI RV : Fixed Income-Corporate (en USD) a affiché un rendement de 10,0 % au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais notez qu'il peut y avoir une différence importante entre le mandat du Fonds et celui l'indice indiqué.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 33 % de l'indice HFRI ED : Credit Arbitrage Index (en USD) et à 67 % de l'indice HFRI RV : Fixed Income-Corporate Index (en USD) a dégagé un rendement de 12,1 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché et/ou les classes d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile au rendement du Fonds.

Le marché des obligations canadiennes, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a terminé en hausse de 4,2 % pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2024. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a atteint un sommet en avril, avant de reculer à 2,87 % en septembre, puis de repartir à la hausse vers la fin de la période et de terminer à 3,22 %. La Banque du Canada (la « BdC ») est devenue le premier des pays du G7 à commencer à assouplir ses taux d'intérêt en annonçant une réduction de 25 points de base au début de juin; il s'agissait de la première réduction du taux d'intérêt par la BdC en quatre ans, laquelle a été suivie par quatre autres baisses au cours de l'exercice. Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans ont suivi une tendance haussière similaire au printemps, puis a reculé pour s'établir à 3,62 % en septembre. Suivant la victoire de Trump aux élections, les marchés obligataires ont été la cible de ventes rapides, en grande partie en raison des attentes à l'égard des politiques inflationnistes et des prévisions d'une hausse des déficits sous la nouvelle administration, lesquelles ont entraîné une hausse des taux des bons du Trésor, qui ont fini la période à 4,58 %. La Réserve fédérale a commencé à mettre en œuvre sa propre politique d'assouplissement monétaire en réduisant les taux de 50 pb en septembre, soit sa première réduction depuis les mesures d'allègement d'urgence adoptées pendant la pandémie. Elle a poursuivi en réduisant les taux de 25 pb en novembre et en décembre. Les écarts de taux des titres de qualité et des titres à rendement élevé, tels que mesurés par les indices ICE BofA Canadian et U.S. corporate OAS (Option-Adjusted Spread), se sont rétrécis au cours de la première moitié de la période avant de se creuser de façon marquée en août. Les écarts se sont ensuite rétrécis au quatrième trimestre, atteignant un niveau inégalé pour la période.

Le Fonds a inscrit un rendement inférieur à son indice de référence mixte, même s'il était aligné sur sa cible en matière de rendement relatif. Les titres de qualité supérieure à effet de levier ont été les plus favorables au Fonds, ceux-ci bénéficiant du léger resserrement des écarts de taux, surtout du côté des émetteur affichant une cote élevée. Les titres de créance de premier rang des banques canadiennes et américaines ainsi que le secteur de l'énergie ont été les facteurs les plus déterminants de la performance du Fonds. Les protections CDX Investment Grade utilisées à titre de couverture ont causé le plus grand tort au Fonds, en raison de la reprise globale des actifs risqués.

Les positions nettes courte en matière de crédit ont été augmentées au cours du la période, par l'intermédiaire des protections CDX. Au quatrième trimestre, le Fonds a augmenté tactiquement ses placements dans certaines obligations bancaires canadiennes de premier rang et a couvert certaines positions courtes sur des titres américains à rendement élevé, de façon à maintenir une exposition négative nette au risque de crédit de – 4,08 ans. Les stratégies de couverture sur les taux d'intérêt ont été optimisées au moyen des swaps de taux d'intérêt, qui ont affiché des écarts négatifs par rapport aux obligations gouvernementales. Le rendement à l'échéance du Fonds à la fin de la période était de 4,35 % avec une durée financière de 0,67 an. Le Fonds est demeuré axé sur les titres de grande qualité, sa notation de crédit pondérée étant de AA+.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 809,0 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 1 067,3 millions de dollars au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 233,1 millions de dollars, par des gains sur les placements de 56,2 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 31,0 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent

d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter, Cecilia Mo et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 $ (77 000 $ pour le président), en plus du remboursement

de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds ($)[1)]

		Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					
Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	**Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités[2)]**	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions[3)]	**Actif net, à la clôture de la période[1)]**
Série KM – Les parts de série KM ont été lancées le 6 décembre 2022.												
31 déc. 2024	**9,93**	**0,51**	**(0,08)**	**–**	**0,14**	**0,57**	**(0,48)**	**–**	**–**	**–**	**(0,48)**	**10,02**
31 déc. 2023	10,05	0,79	(0,07)	(0,02)	(0,24)	0,46	(0,33)	(0,33)	–	–	(0,66)	9,93
31 déc. 2022	10,00	–	(0,01)	0,06	–	0,05	–	–	–	–	–	10,05
Série M – Les parts de série M ont été lancées le 29 mars 2022.												
31 déc. 2024	**9,41**	**0,54**	**(0,06)**	**–**	**0,07**	**0,55**	**(0,47)**	**–**	**–**	**–**	**(0,47)**	**9,50**
31 déc. 2023	9,55	0,76	(0,06)	(0,01)	(0,21)	0,48	(0,33)	(0,32)	–	–	(0,65)	9,41
31 déc. 2022	10,00	0,75	(0,05)	(0,02)	(0,36)	0,32	(0,20)	(0,48)	(0,04)	–	(0,72)	9,55

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de $)[1]	Nombre de parts en circulation[1]	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%)[2]	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)[2]	Ratio des frais d'opérations (%)[3]	Taux de rotation du portefeuille (%)[4]	**Valeur liquidative par part ($)[1]**
Série KM							
31 déc. 2024	**3 630**	**362 206**	**1,32**	**1,32**	**0,58**	**4,59**	**10,02**
31 déc. 2023	2 008	202 251	0,93	0,93	0,66	11,34	9,93
31 déc. 2022	1	100	0,86	0,86	0,46	32,43	10,05
Série M							
31 déc. 2024	**1 063 687**	**111 992 368**	**1,20**	**1,20**	**0,58**	**4,59**	**9,50**
31 déc. 2023	806 958	85 733 939	0,79	0,79	0,66	11,34	9,41
31 déc. 2022	5 226	547 278	0,71	0,71	0,46	32,43	9,55

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres† (%)
Série KM	0,63	–	100,0
Série M	0,55	–	100,0

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.

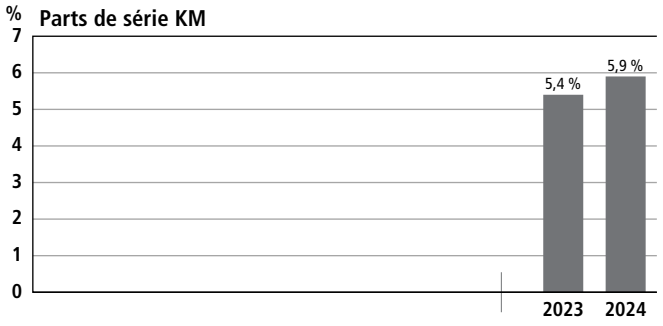

Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série KM	**%**	**5,9**	**–**	**–**	**–**	**17,0**
Indice de référence mixte*	%	12,1	–	–	–	9,4
Indice HFRI RV : Fixed Income-Corporate Index (en USD)	%	10,0	–	–	–	8,9
Série M	**%**	**6,0**	**–**	**–**	**–**	**5,2**
Indice de référence mixte*	%	12,1	–	–	–	5,7
Indice HFRI RV : Fixed Income-Corporate Index (en USD)	%	10,0	–	–	–	5,1

* L'indice mixte de référence est composé à 33 % de l'indice HFRI ED : Credit Arbitrage Index (en USD) et à 67 % de l'indice HFRI RV : Fixed Income-Corporate Index (en USD).

Description des indices

Indice HFRI ED : Credit Arbitrage Index (en USD) – Cet indice comprend les stratégies Credit Arbitrage, qui emploient un processus d'investissement conçu pour isoler les opportunités attrayantes dans les titres à revenu fixes de sociétés.

Indice HFRI RV : Fixed Income-Corporate Index (en USD) – Cet indice comprend des stratégies pour lesquelles l'approche d'investissement repose sur la réalisation d'un écart entre les instruments liés pour lesquels un composant ou plus de l'écart est un instrument à revenu fixe de société.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Le Fonds investit dans des parts du Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique. Un aperçu du portefeuille du fonds sous-jacent est présenté ci-après. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur le fonds sous-jacent sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedarplus.ca.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative†
Positions acheteur	
Obligations et débentures	584,5
Fonds de titres à revenu fixe	99,4
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,3
Actions	0,8
Fonds d'actions étrangères	0,3
Autres éléments d'actif (de passif) net	–193,6
Total – Positions acheteur	**492,5**
Positions vendeur	
Obligations et débentures	–395,1
Actions	–0,6
Total – Positions vendeur	**–395,7**

Par pays / région[1)]	% de la valeur liquidative†
Positions acheteur	
Canada	232,4
États-Unis	60,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,8
Positions vendeur	
Canada	(189,5)
États-Unis	(8,5)

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Bank of America Corporation, 3,615 %, 16 mars 2028	15,2
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,807 %, 15 nov. 2028	12,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,05 %, 7 oct. 2027	12,4
Banque Royale du Canada, 3,660 %, 10 déc. 2028	12,2
La Banque Toronto-Dominion, 5,376 %, 21 oct. 2027	12,0
Citigroup Inc, 5,070 %, 29 avr. 2028	10,2
Wells Fargo & Company, 5,083 %, 26 avr. 2028	8,9
Banque de Montréal, 5,039 %, 29 mai 2028	6,9
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,870 %, 26 sept. 2030	6,6
TransCanada PipeLines Limited, 3,80 %, 5 avr. 2027	6,3
Banque Royale du Canada, 4,632 %, 1er mai 2028	5,5
Enbridge Inc., 4,900 %, 26 mai 2028	5,1
Banque de Montréal, 4,709 %, 7 déc. 2027	4,7
Goldman Sachs Group, Inc. (The), 2,599 %, 30 nov. 2027	4,7
Wells Fargo & Company, 2,493 %, 18 févr. 2027	4,7
Pembina Pipeline Corporation, 4,02 %, 27 mars 2028, série 10	4,6
Banque de Montréal, 4,309 %, 1er juin. 2027	4,5
Cenovus Energy Inc., 3,50 %, 7 févr. 2028	4,5
Ventas Canada Finance Limited, 5,100 %, 5 mars 2029, série J	4,4
Rogers Communications Inc., 5,70 %, 21 sept. 2028	4,4
AltaGas Ltd., 3,84 %, 15 janv. 2025	4,3
Veren Inc., 4,968 %, 21 juin 2029	4,3
Suncor Énergie Inc., 5,60 %, 17 nov. 2025	4,2
Rogers Communications Inc., 3,75 %, 15 avr. 2029	3,9
Morgan Stanley, 1,779 %, 4 août 2027	3,9

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.
† Ceci se réfère à la valeur liquidative transactionnelle.